

CONDITIONS GENERALES « Le lundi au soleil » (IC LEARNING SRL) – Septembre 2024

1. Acceptation des conditions générales d'inscription

Par le seul fait de la commande d'une formation ou d'un coaching individuel, le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales et les accepter. Toute dérogation ou modification aux présentes conditions sera non valide si elle n'a pas été faite par écrit et acceptée par les deux parties.

2. Tarif

Sauf avis contraire, les montants communiqués s'entendent HTVA et hors frais de déplacement.

Une facture sera envoyée après la formation sur base d'un devis établi au préalable. La facture est envoyée à la fin du mois de la prestation et payable dans les 30 jours calendrier.

3. Organisation de formations

« Le lundi au soleil – IC LEARNING SPRL » ne prend pas en charge l'organisation de la location des salles ni du catering.

4. Annulation ou report

Les annulations ou reports doivent OBLIGATOIREMENT nous être communiquées par mail.

Tout désistement (annulation ou report) intervenant dans les 30 jours calendrier avant la date d'une formation donne lieu à la facturation à 50 % et à 100 % dans les 15 jours qui précèdent.

Tout désistement (annulation ou report) intervenant dans les 48 heures avant la date d'une séance de coaching individuel donne lieu à la facturation à 50 %.

Cette procédure d'annulation ou de report s'applique à toute prestation confirmée, qu'elle ait fait l'objet ou non d'un paiement.

Exception faite des motifs exceptionnels (maladie, accident, décès d'un proche) et sur présentation d'une attestation ou d'une pièce justificative.

ICLEARNING se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les annulations de notre part font toujours l'objet d'un remboursement intégral.

En cas d'annulation, vous serez averti dans les plus brefs délais par téléphone ou par mail.

5. Responsabilité

Le lundi au soleil (IC LEARNING SRL) ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'absence de résultat. Elle est exclusivement tenue par une obligation de moyen.

